Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique

Hélène Cardy, Pascal Froissart

▶ **To cite this version:**

Hélène Cardy, Pascal Froissart. Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique. Congrés SFSIC, Jul 2002. sic_00000691

HAL Id: sic_00000691

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000691

Submitted on 14 Feb 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique

Hélène Cardy [*]
Pascal Froissart [**]

Université de Paris VIII (« Vincennes à Saint-Denis »)

En termes de ressources humaines, les Sciences de l'information et de la communication connaissent depuis 1975 un développement considérable. Les données du Ministère de l'éducation nationale montrent qu'en 2001, la 71e section représente 1 092 enseignants et chercheurs (dont la moitié d'»enseignants associés » et d'enseignants détachés du « second degré »). D'un point de vue historique, cela représente un accroissement d'un dixième des effectifs chaque année depuis 24 ans. En analysant les intitulés des postes offerts au recrutement et à la mutation, on observe qu'environ deux tiers des postes sont offerts dans cinq catégories : « Information et communication » (15 %), « NTIC. Informatique, multimédia » (14 %), « Techniques d'expression » (11 %), « Communication d'entreprise » (10 %), « Information et documentation » (9 %). D'un point de vue historique, on constate surtout une grande stabilité de la répartition entre profils pratiques et théoriques.

Parce que c'était hier, il est encore difficile de faire l'histoire des Sciences de l'information et de la communication. Nées outre-Atlantique au milieu du XXe siècle, elles rencontrent un écho institutionnel en France à la fin des années 1960. En témoignent divers événements : la création des premiers diplômes universitaires (premier cycle : 1967 ; deuxième cycle : 1969 ; troisième cycle : 1975), la constitution d'une « section » au Conseil national des universités (1975), la création d'une société savante comme la SFSIC (1978, en prolongement d'un Comité créé en 1972). Accompagnant le développement institutionnel des SIC, un discours autoréférentiel se met en place (rapports, articles, monographie, commémorations…) [1]. On dispose néanmoins de peu de données chiffrées sur les effectifs des enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication : en 1996, Rémy Rieffel avance que *« de*

[*] <helene.cardy@univ-paris8.fr>

[**] <pascal.froissart@univ-paris8.fr>

[1] Armand Mattelart et Yves Stourdzé, 1982. *Technologie, culture et communication.* Paris : La documentation française. — Deux entretiens publiés par la SFSIC en 1992 avec Jean Meyriat et Robert Escarpit (cf. `http://www.cetec-info.org/jlmichel`) — Numéro spécial de *CinémAction* (1992, nº 63) — J. Boudon et C. Méadel, 1992. « Les SIC : essai de généalogie ». Communication au *VIIIe Congrès de la SFSIC.* — Comité national d'évaluation, 1993. *Les sciences de l'information et de la communication.* Paris : CNÉ. — Numéro spécial des *Dossiers de l'audiovisuel* (1999, nº 85). — Numéro spécial de *MEI* (2000, nº 14). — Numéro spécial de *Réseaux* (2000, nº 100). — Robert Boure (dir.), 2002. *Origines des sciences de l'information et de la communication.* Lille : Presses universitaires du Septentrion.

27 enseignants à l'origine, on est passé à 257 en 1992, pour aboutir à 363 en 1996 » [1]. De même, en 2000, Bernard Miège propose le chiffre de 450 enseignants-chercheurs à cette date (précisant qu'il convient *« d'ajouter 10 % de non titulaires, d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et les professeurs associés à temps partiel, exerçant des demi-services pour des périodes de trois ans, renouvelables »* [2]). Enfin, en 2002, Robert Boure cite un document du Ministère de l'éducation nationale qui, en 2000, recense 123 professeurs des universités et 360 maîtres de conférences [3].

Le portrait statistique des Sciences de l'information et de la communication est donc un exercice difficile, car, sans être toujours contradictoires, les données sont disparates et partielles (absence apparente des enseignants du second degré, des contractuels, etc.). Consulté à la fin de l'année 2001, le Ministère de l'éducation nationale, et en particulier la Direction des personnels enseignants, a bien voulu être mis à contribution : aussi les chiffres proviennent-ils des meilleures sources. Cela leur confère grande pertinence, mais non absolue véracité – eu égard aux arcanes insondables de la machine administrative en matière d'attribution de postes, et au grand nombre d'enseignants-chercheurs qui enseignent en « information et communication » tout en étant recensés dans leur discipline d'origine (sociologie, psychologie, sciences politiques en particulier). Il convient donc de prendre les indicateurs statistiques avec la dose de scepticisme qu'il convient, ni trop loin ni trop près de l'objet mesuré.

Le portrait commence par une description des ressources humaines, tant sur le plan synchronique (plus de 1 000 enseignants dans la 71e section aujourd'hui) que diachronique (un accroissement très important du personnel entre 1977 et 2001, augmenté d'un facteur 25, soit plus de 10 % d'accroissement chaque année pendant 24 ans). Dans un deuxième temps, une analyse qualitative, fondée sur l'observation des « profils de poste » publiés au *Journal officiel* depuis 1992, permet d'affiner des hypothèses simples : les SIC constituent un acteur important de la recherche en sciences sociales ; les SIC articulent savamment techniques et théories en un tout cohérent.

Approche quantitative synchronique

Le portrait des Sciences de l'information et de la communication est aujourd'hui le suivant : en 2001, le nombre de personnes inscrites dans la 71e section du CNU s'élève à 1 092. Il se décompose de la manière suivante (Figure 1) : 182 professeurs des universités (117 titulaires et 65 associés), 635 maîtres de conférences (412 titulaires et 223 associés), 255 enseignants du secondaire, et 20 assistants. Les chargés de cours ne sont pas pris en compte.

---

1 Rémy Rieffel, 1996. « La recherche en sciences de l'information et de la communication en France », Séminaire franco-québécois IFP-UQÀM, reprographié.

2 Bernard Miège, 2000. « Les apports à la recherche des sciences de l'information et de la communication ». *Réseaux.* N° 100.

3 Robert Boure, 2002 : 18 (note 3). « Présentation. Le droit au passé ». *Origines des sciences de l'information et de la communication.* Lille : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Communication », 179 pages.

Figure 1. Répartition des effectifs (2001)
en Sciences de l'information et de la communication

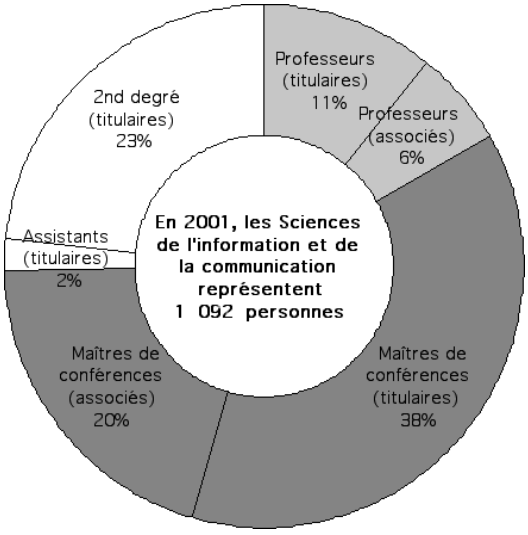

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII.

En comparaison avec les autres disciplines des sciences humaines, les Sciences de l'information et de la communication tiennent leur rang. Si l'on compare les seuls effectifs de maîtres de conférences et de professeurs des universités (soit un effectif de 527 postes en 2001), elles se situent au onzième rang des disciplines de la famille « Lettres et sciences humaines » qui en compte 24, proche des Sciences de l'éducation (492 postes) et des Sciences du langage (641 postes) [1]. Toutes familles confondues, la 71e section est vingt fois plus populeuse que la plus petite section (« Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique », 26 postes) et cinq fois moins dotée que la plus grosse (« Informatique », 2 497 postes).

En matière de parité, les Sciences de l'information et de la communication ne font pas exception à la règle (Figure 3) : au grade inférieur de « Maître de conférences », il y a presque autant de femmes que d'hommes (189 contre 223, soit un taux de féminisation de 46 %) ; mais au grade supérieur de « Professeur des universités », les hommes sont massivement présents (90 hommes contre 25 femmes, soit un taux de féminisation de 22 %). Quand on compare avec les taux de féminisation des autres familles de disciplines, on observe que la 71e section est dans un entre-deux favorable (Figure 2) : elle est davantage "paritaire" que les « Sciences médicales » ou les « Sciences et techniques » (moins de 10 % de Professeures, contre 22 % en SIC) ; à l'inverse néanmoins, en Sciences de l'information et de la communication, les femmes sont moins nombreuses au poste de Maître de conférences en SIC qu'elles ne le sont en pharmacie (46 % contre 59 %).

[1] Ministère de l'éducation nationale, DPE B3, 2001. *Les enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires des disciplines littéraires et des sciences humaines.* Disponible sur `ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/personnel/enssup/table.pdf`

Figure 2. Répartition des enseignants (2001)
en fonction des catégories et des sexes

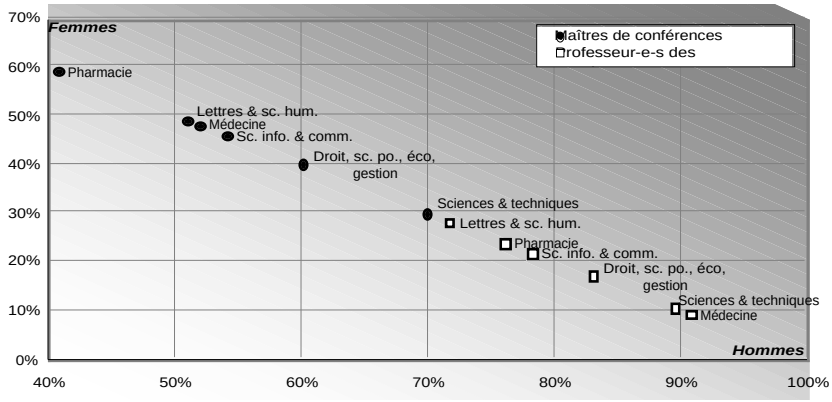

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2001. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII.

Approche quantitative diachronique

Les Sciences de l'information et de la communication sont constituées depuis 1975 seulement. La croissance des effectifs s'est faite à marche forcée (Figure 3) : en termes de croissance annuelle composée, depuis 1977 jusqu'en 2001 (premiers et derniers chiffres disponibles), les effectifs de « Professeurs des universités » ont crû de 18 % et ceux de « Maîtres de conférences » de 13 % chaque année.

Figure 3. Effectifs en Sciences de l'information et de la communication
(1977-2001) en fonction des catégories

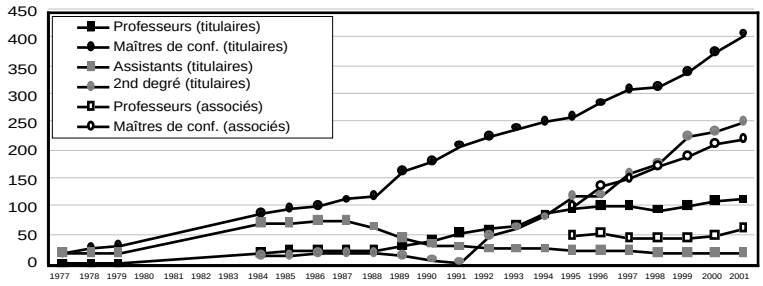

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Professeurs (titulaires)	2	3	3					23	25	26	26	26	35	43	55	63	72	91	100	106	105	99	107	112	117
Maîtres de conf. (titulaires)	21	31	34					93	102	107	117	124	166	185	214	229	244	254	265	290	312	318	343	381	412
Assistants (titulaires)	20	20	23					75	77	79	80	68	48	36	33	29	28	28	26	25	24	22	22	21	20
2nd degré (titulaires)								16	19	23	23	21	16	11	6	52	67	87	124	126	164	182	228	239	255
Professeurs (associés)																			51	55	49	49	50	53	65
Maîtres de conf. (associés)																			106	142	154	176	195	218	223

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Données 1980-1983 non disponibles.

À l'accroissement important de professeurs des universités et de maîtres de conférences s'ajoute l'extraordinaire flux de personnels du second degré, qui font irruption à partir de 1984 (13 % d'augmentation chaque année), et de professionnels embauchés à contrat à partir de 1995 (chaque année, 11 % d'augmentation des « Maîtres de conférences associés », 4 % de plus de « Professeurs associés »). La force de la 71e section provient donc de l'ensemble de ces catégories de personnel.

Comparée à la croissance des effectifs dans les autres disciplines (Figure 4), les Sciences de l'information et de la communication connaissent un sort privilégié : en moyenne, 13 % de croissance annuelle composée, contre 3 % pour l'ensemble des effectifs universitaires.

Figure 4. Effectifs en Sciences de l'information et de la communication (1977-2001) et dans les autres familles de disciplines (droit, lettres, sciences, santé)

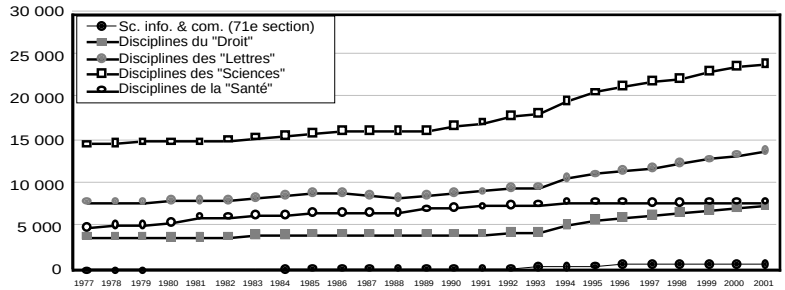

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Sc. info. & com. (71e section)	43	54	60	76	95	120	151	191	204	212	223	218	249	264	302	321	344	373	548	618	644	664	717	785	837
Disciplines du "Droit"	4011	4012	3989	3968	3941	3969	4121	4137	4323	4345	4345	4301	4291	4313	4355	4440	4634	5367	5943	6242	6487	6735	7077	7391	7695
Disciplines des "Lettres"	8005	8057	8124	8230	8209	8240	8545	8935	8952	9002	8863	8544	8937	9096	9264	9745	9796	1081	1130	1174	1213	1246	1303	1359	1406
Disciplines des "Sciences"	1479	1489	1507	1511	1513	1527	1557	1586	1617	1623	1627	1641	1645	1690	1732	1802	1839	1981	2086	2155	2201	2241	2331	2386	2422
Disciplines de la "Santé"	5007	5234	5434	5668	6304	6375	6586	6650	6676	6810	6914	6872	7240	7341	7589	7721	7779	8005	8009	8005	7979	7955	8027	8056	8034

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Effectifs des personnels du second degré exclus, car non comparables. Données 1980-1983 non disponibles (71e section).

Bien que l'"écrasement" graphique des effectifs de la 71e section (comparée aux familles de disciplines) rende mal compte de l'immense accroissement tout au long de la période, on observe que la 71e section a multiplié ses effectifs par près de 20, alors qu'au même moment les autres familles de disciplines ont le plus souvent moins que doublé leur personnel.

La démonstration est encore plus patente quand on compare année après année les taux de croissance annuels (Figure 5) : les Sciences de l'information et de la communication continuent alors de croître plus fortement que n'importe quelle autre famille de discipline.

Figure 5. Croissance annuelle simple des effectifs en Sciences de l'information et de la communication (1977-2001) et dans les autres familles de disciplines (droit, lettres, sciences, santé)

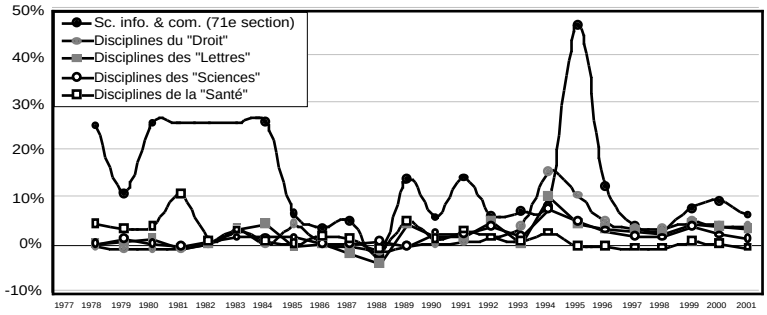

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Sc. info. & com. (71e section)	26%	11%	26%	26%	26%	26%	26%	7%	4%	5%	-2%	14%	6%	14%	6%	7%	8%	47%	13%	4%	3%	8%	9%	7%
Disciplines du "Droit"	0%	-1%	-1%	-1%	1%	4%	0%	4%	1%	0%	-1%	0%	1%	1%	2%	4%	16%	11%	5%	4%	4%	5%	4%	4%
Disciplines des "Lettres"	1%	1%	1%	0%	0%	4%	5%	0%	1%	-2%	-4%	5%	2%	2%	5%	1%	10%	4%	4%	3%	3%	5%	4%	3%
Disciplines des "Sciences"	1%	1%	0%	0%	1%	2%	2%	2%	0%	0%	1%	0%	3%	3%	4%	2%	8%	5%	3%	2%	2%	4%	2%	2%
Disciplines de la "Santé"	5%	4%	4%	11%	1%	3%	1%	0%	2%	2%	-1%	5%	1%	3%	2%	1%	3%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%

Source : Ministère de l'éducation nationale, 2002. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Données 1980-1983 non disponibles (71e section).

En moyenne, chaque année, le taux de croissance simple des Sciences de l'information et de la communication a surpassé les taux de croissance des autres familles de discipline : sur 24 périodes depuis 1977, le taux annuel d'accroissement des Sciences de l'information et de la communication n'a été que trois fois inférieur au taux des autres familles de discipline (en 1988, 1994 et 1998). Cela confirme la croissance exceptionnelle que représente le taux annuel composé (13 %) depuis 1977.

Analyse qualitative

Pour préciser le portrait statistique, les « intitulés de postes » publiés au *Journal officiel* sont passés au crible. Nous supposons que l'étude des variations et des tendances dans les intitulés de postes dit quelque chose également de l'évolution de la discipline. Les précautions méthodologiques sont cependant redoublées : la publication des « profils de poste » est une habitude récente (le Ministère ne les recense que depuis 1997) ; des données disparates sont certes disponibles dans les *Journaux officiels* [1], qui permettent de remonter jusqu'en 1992, mais elles ne sont pertinentes que depuis 1995. Trois biais entachent donc l'étude qualitative : la faible ampleur de la période d'étude (sept ans, de 1995 à 2001) ; l'impossibilité subséquente de réaliser une étude réellement synchronique (description exhaustive de tous les postes pourvus) ; la qualité toute relative de la formulation des intitulés de poste (souvent allusive, parfois étonnante) qui reflète très imparfaitement le destin réel des enseignants en poste.

Pour réaliser un portrait qualitatif cohérent, une grille de recodage est nécessaire : en s'inspirant de celles qui ont été élaborées pour l'étude des axes de

[1] Disponible en plain-texte sur `http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_jo.html`

recherche en communication (Rieffel, 1996 ; Miège, 2000 ; Lancien, 2000) mais qui n'étaient pas pertinentes pour l'étude des profils de poste, une nouvelle typologie est proposée. Dix catégories la composent : *1. NTIC, informatique, multimédia ; 2. Politique culturelle, politique locale, politique internationale, socio-politique, socio-économique ; 3. Analyse des discours, analyse des productions médiatiques, sémiologie ; 4. Information et communication, formation généraliste ; 5. Information et documentation, bibliologie ; 6. Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers ; 7. Communication d'entreprise, communication interne ; 8. IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation ; 9. Médiation culturelle, muséologie ; 10. Sans profil, ou inclassable.* Les regroupements sont effectués pour couvrir le champ de manière exhaustive et significative à la fois, mais reflètent également des choix subjectifs de la part des auteurs, l'un et l'autre diplômés en sciences de l'information et de la communication.

Analyse qualitative synchronique

L'analyse des profils de poste sur la période d'étude (1995-2001) fait apparaître, outre un important contingent de postes non "fléchés" (23 %), que quatre catégories représentent à elles seules plus de la moitié des postes offerts sur la période (Figure 6) : « Information et communication » (15 %), « NTIC, multimédia » (14 %), « Techniques d'expression » (11 %) et « Communication d'entreprise » (10 %).

Figure 6. Profils de poste
en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001)

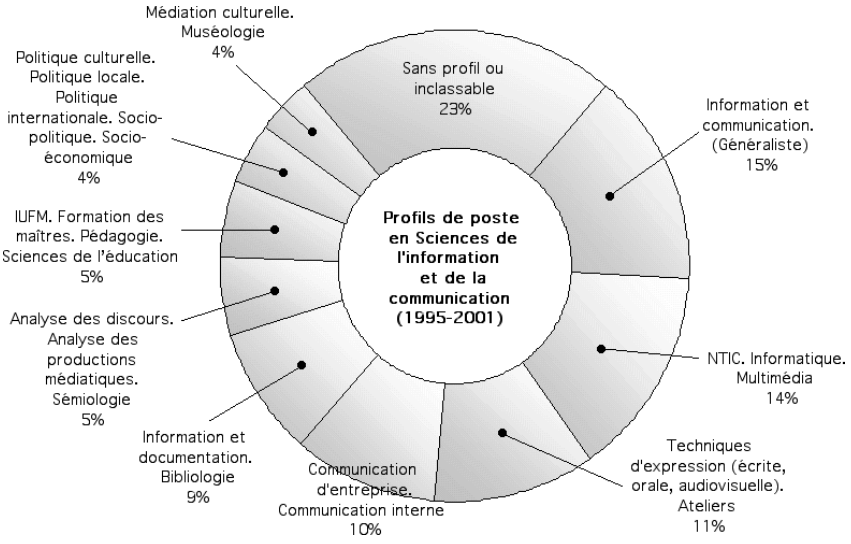

Sources : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel*, 1995-1997. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils. *n* = 497

De même, il est remarquable que, tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), les enseignements en « NTIC, multimé-

dia » (14 %) et en « Techniques d'expression » (11 %) représentent un quart des postes proposés au recrutement ou à la mutation. Bien que les données manquent pour établir la comparaison avec d'autres disciplines, cette forte représentation des enseignements pratiques dans les demandes de poste (généralement assumés par des chargés de cours, par ailleurs en activité professionnelle dans ces domaines spécialisés) semble caractéristique des Sciences de l'information et de la communication.

Analyse qualitative diachronique

L'analyse diachronique pose un nouveau problème de méthode, car les données sont très dispersées et, par là, peu parlantes. Un recodage est donc nécessaire. Les profils de postes sont désormais répartis en deux catégories seulement, avec d'un côté les profils théoriques (*2. »Politique culturelle, politique locale, politique internationale, socio-politique, socio-économique » ; 3. »Analyse des discours, analyse des productions médiatiques, sémiologie » ; 4. »Information et communication, formation généraliste » ; 7. »Communication d'entreprise, communication interne » ; 8. »IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation » ; 9. »Médiation culturelle, muséologie »*), et de l'autre les profils pratiques (*1. »NTIC, informatique, multimédia » ; 5. »Information et documentation, bibliologie » ; 6. »Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers »*), on observe une évolution nette des enseignements sur la période étudiée (Figure 7). Les postes « Sans profil, ou inclassable » ont été omis.

Figure 7. Évolution des profils de poste en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001), classés en deux catégories

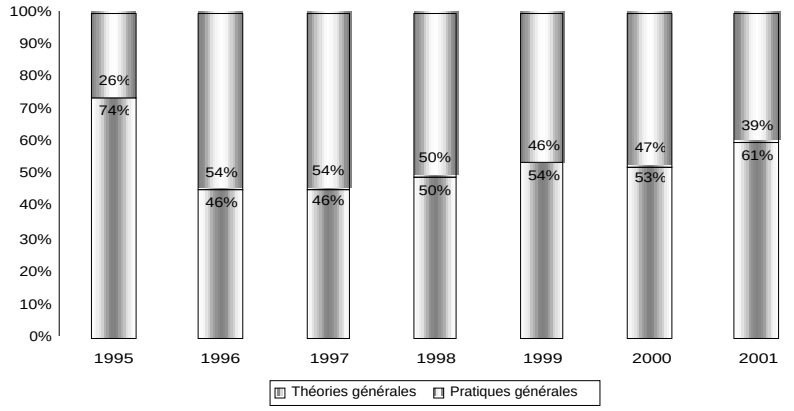

Sources : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel,* 1995-1997. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils. *n* = 386 (catégorie « Sans profil et inclassable » exclue)

Grâce au regroupement en deux catégories (« Théories générales », « Pratiques générales »), on observe que, année après année, la proportion des postes théoriques est prédominante : après un maximum à 74 % en 1995, la tendance s'inverse brutalement en 1996 (46 %) mais elle regagne du terrain ensuite pour

finalement atteindre 61 % en 2001. Cependant, on peut être légitimement surpris par le grand équilibre entre profils théoriques et pratiques qui, sur la période, sont très souvent paritaires (seulement deux fois sur sept ans, les catégories de profils ont été séparées par plus de dix points de pourcentage). Si, de plus, le « pic » de 1995 trouve une explication par rapport aux années antérieures (on peut faire l'hypothèse que les postes publiés sont davantage théoriques parce que c'est l'année où sont introduits les postes « associés » de maîtres de conférence et de professeurs des universités, réservés à des enseignants venus de champs professionnels spécialisés), il faudra conclure positivement à l'originalité des Sciences de l'information et de la communication pour articuler théories et pratiques.

Enfin, l'analyse diachronique ne laisse pas voir de tendances lourdes entre les autres composantes des Sciences de l'information et de la communication. Pour le démontrer, il faut utiliser une grille plus fine, en cinq catégories (*1. Théories générales (2+3+4+7+9) ; 2. Techniques d'expression (écrite, orale, audiovisuelle), ateliers ; 3. NTIC, informatique, multimédia ; 4. Information et documentation, bibliologie ; 5. IUFM, CNÉD, formation des maîtres, pédagogie, sciences de l'éducation*). On observe alors qu'il n'y a guère d'évolution (Figure 8 ; la période d'étude étant courte, le graphique est présenté ici en pourcentages).

Figure 8. Évolution des profils de poste en Sciences de l'information et de la communication (1995-2001), classés en cinq catégories

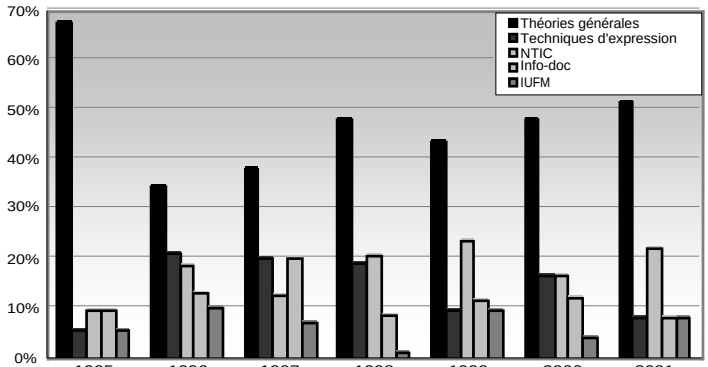

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Théories générales	68%	35%	38%	48%	44%	48%	52%
Techniques d'expression	6%	22%	21%	20%	10%	17%	8%
NTIC	10%	19%	13%	21%	24%	17%	23%
Info-doc	10%	14%	21%	9%	12%	13%	8%
IUFM	6%	11%	8%	2%	10%	5%	8%

Sources : Ministère de l'éducation nationale, 2002 ; *Journal officiel*, 1995-1997. *Traitement :* P. Froissart, Université de Paris VIII. Tous grades confondus (maîtres de conférences et professeurs des universités), y compris doubles profils. $n = 386$ (catégorie « Sans profil et inclassable » exclue)

La catégorie « Théories générales », bien qu'amputée, continue de dominer l'offre de postes. Les catégories pratiques, « Techniques d'expression » et « NTIC, multimédia », varient entre 6 et 24 % selon les années, sans qu'on puisse discerner de véritable tendance (à peine peut-on imaginer que les « Techniques d'expression » marquent le pas, alors que les « NTIC, multi-

média » augmentent). Enfin, les catégories spécifiques relatives aux Sciences de l'information et aux Sciences de l'éducation varient librement autour de leur valeur moyenne respective, 12 % et 7 %.

En conclusion de ce court portrait statistique, il faut retenir que les Sciences de l'information et de la communication semblent avoir quitté la période pionnière de constitution d'un nouveau champ et d'organisation des forces vives : fondées en 1975, elles peuvent désormais compter sur un développement endogène, grâce aux jeunes docteurs formés en leur sein, et maintenir une politique active d'hybridation des champs (à l'aide de postes à double profil et de spécialités techniques qui exigent des emprunts théoriques à d'autres champs). Plus encore, par l'arrivée de nombreux personnels venus du Second degré (un quart des effectifs en 2001) et des champs professionnels spécialisés (un autre quart des effectifs en 2001), la discipline a acquis une masse critique qui lui permet, en termes de ressources humaines tout du moins, de jouer à armes égales avec d'autres disciplines plus anciennes et apparemment plus légitimes (la « philosophie » par exemple compte un tiers d'enseignants-chercheurs en moins). Cet aspect quantitatif corrobore le diagnostic de Jean Meyriat et Bernard Miège : *« Fin des années 1980, si certains continuent encore à la contester ou à l'ignorer, ils ne peuvent plus espérer la remettre en cause : les SIC sont devenues une discipline comme les autres »* [1].

Pour compléter ce portrait statistique, il reste à colliger des données supplémentaires sur le développement des IUT en communication, qui peuvent expliquer l'étonnant équilibre entre postes théoriques et postes pratiques, par la simple division entre institutions. De même, une étude qualitative sur un temps plus long pourra faire apparaître, peut-être, les contradictions que le champ lui-même véhicule, en particulier l'antagonisme apparent entre une vision instrumentale de la communication et une vision plus ontologico-disciplinaire. Enfin, le portrait gagnerait en finesse s'il était augmenté d'une analyse de la répartition des postes en fonction des différents cycles d'enseignement, particulièrement pertinente au moment où se met en place la réforme dite du 3/5/8 (premier cycle en trois ans, deuxième cycle en deux ans, troisième cycle en trois ans). Ce travail n'épuise donc pas les questions qui surgissent.

---

[1] Jean Meyriat et Bernard Miège, 2002 : 62. « Le projet des SIC. De l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960, milieu des années 1980) ». In Robert Boure (dir.). *Origines des sciences de l'information et de la communication.* Lille : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Communication », 179 pages.

Société française
des sciences de l'information
et de la communication (SFSIC)

Les recherches en information et communication et leurs perspectives

Histoire, objet, pouvoir, méthode

Actes du XIIIe Congrès national des sciences
de l'information et de la communication
Palais du Pharo (Marseille), du 7 au 9 octobre 2002

Sommaire

PRÉSENTATION.
Dynamiques scientifiques pour territoire en mouvement....1
Françoise Bernard

Histoire

Essai d'analyse d'une intention de communication à travers un objet historique singulier. L'abécédaire du XVIII^e siècle du Château de Vizille....7
Éric Auziol

L'ancrage des sciences de l'information et de la communication dans l'histoire de la rhétorique et de son influence culturelle....17
Philippe Breton

Télévision et temporalités. Les liaisons nécessaires de la théorie et de l'histoire....25
Marie-France Chambat-Houillon & Virginie Spies

La nature féminine dans les conférences du Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot....31
Laurence Corroy

Pour une histoire des discours....37
Jean-Pierre Esquenazi

Une histoire de la réception télévisée entre perspectives historique et médiatique....45
Muriel Hanot

Métaphores de l'accès à l'information des Lumières au numérique. L'exemple des outils de recherche sur Internet....51
Brigitte Juanals

Du télégraphe optique à l'Internet, originalités des discours contemporains sur les techniques de communication à distance....57
Aurélie Laborde

Contribution à la problématique médias-pouvoir dans une perspective historique : le cas de la télévision régionale....65
Benoît Lafon

SIC et transhistoricité : cas d'étude sur la presse satirique et la caricature 73
Lionel Martin

La méthode et l'histoire. Autour de Walter Benjamin 77
Joëlle Menrath

Industrie culturelle et marchés financiers : les mutations de l'entreprise de presse au XIX^e siècle 85
Christian Pradié

À propos de la dynamique des TIC (XIX^e-XX^e siècle) : entre histoire et modèle 91
Pascal Robert

Nécessité et problèmes d'une histoire des communications 99
Catherine Saouter

Une histoire globale de la communication : entre réflexivité et politique 105
Tanguy Wuillème

Objet

Plates-formes numériques pour la formation. Introduction de la notion d'acceptabilité 115
Yves Ardourel

Le discours « institutionnel » d'introduction des TIC dans l'enseignement supérieur français : écrire/s'inscrire dans l'innovation 125
Christine Barats, Hélène Cardy & Françoise Thibault

Le cédérom et sa critique journalistique, un objet culturel et sa légitimation 133
Annick Batard

Les représentations photographiques de l'écrivain dans le *Figaro littéraire* 141
Claire Blandin

Le « cartable électronique ® » expérimenté : un autre regard sur les usages 147
Ghislaine Chabert

Le patrimoine cinématographique, nouvel enjeu économique 155
Joëlle Farchy

La recherche et la diffusion d'information sur Internet : vers de nouvelles médiations ? 163
Madjid Ihadjadene & Stéphane Chaudiron

Médias informatisés, figures de la ville et approche communicationnelle des usages 173
Sarah Labelle

La construction de l'objet "téléphone" dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. Revue de questions 181
Corinne Martin

La relation de service « médiatisée par ordinateur ». Questionnements sur le « lien social » et la « présentation de soi » sur les sites Web 187
Dorsaf Omrane

Apports et implications de l'approche par le document 195
Marie-France Peyrelong

Les effets de la musique dans les lieux de ventes : une pratique communicationnelle négociée 203
Vincent Rouzé

Pouvoir

Vers une éthique communicationnelle 213
Denis Benoit

Au service de la régulation : la communication. Premiers éléments de questionnement et de réflexion dans le champ de la santé 221
Dominique Carré

L'information / domination au centre d'une utopie ? 229
Marie-Agnès de Gail

Mise en scène et jeu d'acteurs dans une nouvelle dramaturgie de l'urbain : la loi SRU 237
Philippe Fayeton

Figures de la réception télévisuelle en Tunisie : le(s) public(s) en tant que construction politique et sociale 243
Riadh Ferjani

À quoi sert le Forum des droits sur l'Internet ? De quelques avatars de la transsubstantiation de la gouvernance en corégulation 251
Pascal Fortin

Penser autrement l'historicité télévisuelle : les catégories dualistes à l'épreuve de l'homosexualité 259
Isabelle Gavillet

Des pratiques communicationnelles et des lieux du pouvoir 265
Éric George

Évaluation environnementale : le rôle des sciences de l'information à travers l'exemple de Jervis Bay 273
Christine Hénon

Pouvoir(s), rapports de force et production de discours 281
Emmanuel Henry

Les réseaux Intranet : stratégies d'usages et d'usagers dans l'appropriation d'outils de communication. Étude expérimentale en contexte pédagogique 289
Christine Michel & Nathalie Pinède-Wojciechowski

Communication institutionnelle gouvernementale comparée en Europe : essai de typologie des dispositifs d'information d'État 297
Caroline Ollivier-Yaniv

Le pouvoir de nommer. La construction de l'information journalistique par le recours à la parole rapportée dans trois quotidiens d'information générale, *Le Monde, Libération, Le Figaro* 307
Aurélie Tavernier

L'hypothèse du « capitalisme cognitif » : pouvoir, valeur et coopération 315
Jean-Louis Weissberg

Méthode

Une méthodologie interdisciplinaire afin de répondre aux exigences d'une problématique en SIC 323
Nathalie Auger

Le traitement documentaire est-il une énonciation ? 329
Annette Béguin-Verbrugge

La sociologie de la traduction et les recherches en SIC. Une agaçante attraction 337
Bruno David & Sylvie Bourdin

Les réseaux de santé : un champ de recherches prometteur pour les Sciences de l'information et de la communication 345
Christian Bourret

Les enseignants-chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Portrait statistique 353
Hélène Cardy & Pascal Froissart

Recherche transdisciplinaire pour objets frontières 363
Cécile Bando Valérie Cavelier Croissant

Inventer du (des) sens aux SIC 371
Jean-Antoine Corbalan

La médiologie : une critique des technologies de la communication pensées dans les limites de l'anthropologie ? Examen critique d'un projet scientifique 377
Franck Cormerais

L'éthique et la formation aux sciences de l'information et de la communication au temps des NTIC 385
Philippe Dumas

Capitalisation et échanges d'informations : une interrogation ouverte sur un processus d'ingénierie et de médiation des connaissances 393
Michel Durampart & Nicolas Godard

Une approche communicationnelle d'un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance 403
Daphné Duvernay

Les Sciences de l'information et de la communication toujours à la recherche de leur(s) spécificité(s) 409
Fabien Granjon

« Faire de la communication sans le savoir » : pour une anthropologie descriptive des situations de communication 417
Emmanuelle Lallement

La question de l'espace dans les Sciences de l'information et de la communication 425
Bernard Lamizet

Quelles méthodes pour l'analyse des images scientifiques ? Approche sémiotique et anthropologique des images en physique des matériaux et en mathématiques : étude comparative 431
Catherine Allamel-Raffin & Muriel Lefebvre

Les pratiques d'information et de communication pour et dans le don d'organes 439
Vincent Meyer

De la relation à l'Autre vers la relation avec l'Autre. Quelle méthode pour la communication interculturelle ? 445
Joanna Nowicki

La combinaison des SIC et des TIC dans une démarche de recherche, un cheminement positif et critique 453
Franck Renucci, Philippe Dumas & Denis Gasté

Les problématiques de l'espace habité en interaction avec les recherches en information et en communication 461
Pascal Sanson

L'interdiscipline comme pratique collective 471
Jean-Michel Utard

La recherche du sens 477
Émilie Da-Lage Py, François Debruyne & David Vandiedonck

Programme du Colloque 483

Comité d'organisation du Colloque 485

Index Nominum 487

Programme du Colloque

Lundi 7 octobre 2002

9 h 30. Accueil des participants.

10 h 00. Ouverture du Congrès.

11 h 00 – 12 h 30. Ateliers autour des commissions de la SFSIC : « Bilan et orientations des relations internationales, de la recherche, de l'enseignement »

14 h 00 – 16 h 45. Tables rondes : « Quelle responsabilité et quel rôle sociétal pour une société savante comme la SFSIC ? », « Quelles formes et quels enjeux pour le partenariat scientifique ? L'exemple du partenariat institutionnel avec le CNRS », en présence de personnalités du monde de la recherche, des représentants du Ministère de l'éducation nationale (enseignement supérieur) et du CNRS.

17 h 00. Séance plénière. Bilan des commissions du matin, débat sur les questions vives et les orientations statégiques pour l'association en matière de politique scientifique, internationale et d'enseignement.

18 h 00 – 19 h 30. Assemblée générale de la SFSIC. Rapports du Président, de la Secrétaire générale, et du Trésorier. Débat. Renouvellement par moitié du Conseil d'administration : élection de dix administrateurs.

Mardi 8 octobre 2002

9 h 30 – 10 h 30. Séance plénière d'ouverture. Ouverture du colloque, par Christian Le Moënne, Françoise Bernard, et Yves Jeanneret. Présentation des thèmes par Roger Bautier (« Histoire »), Jean Davallon (« Objet »), Jean-François Tétu (« Méthode ») et Jacques Walter (« Pouvoir »)

10 h 45 – 17 h 30. Sessions en atelier, en parallèle.

17 h 45 – 18 h 30. Réunion du Conseil d'administration (élection du Bureau, répartition des responsabilités).

Mercredi 9 octobre 2002

9 h 30 – 12 h 30. Sessions en atelier, en parallèle.

14 h 00. Table ronde : « Communication, médiation et intermédiation des connaissances et des cultures », en présence de personnalités scientifiques et de représentants de l'ORME.

16 h 30. Clôture du Colloque.

Colloque parrainé par
le MINISTÈRE DE LA RECHERCHE *(Direction de la technologie)*

Direction éditoriale :	Commission « Recherche » (Yves Jeanneret, dir.)
Édition & mise en pages :	Pascal Froissart
Révision partielle :	Hélène Cardy, Pascal Froissart, Yves Jeanneret
Fabrication :	Jouve CI – LibrisZone (Madeleine Renaud, Erwann de Prat)
Tirage :	400 exemplaires
Diffusion :	SFSIC (`publications@sfsic.org`) et librairies spécialisées (Tekhnê : `tek@club-internet.fr`).

Note. Plusieurs textes présentés au Congrès sont absents de cette édition des *Actes*.

Les droits de reproduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, sont réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des § 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les *« copies ou reproductions réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective »* et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration *« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause, est illicite »* (§ 1 de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© 2002, SFSIC & auteurs
ISBN n° 2-914872-01-1